

VOTRE PARTENAIRE STRATEGIQUE POUR VOTRE
CARRIERE ET VOTRE ASCENSION PROFESSIONNELLE

OPTIMISATION DES ACQUISITIONS PUBLIQUES DANS LES SECTEURS EAU, ÉNERGIE, TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES : STRATEGIES, SPECIFICITES TECHNIQUES ET MAITRISE DES RISQUES

16– 25 MARS 2026 | 8h – 16h (Heure locale)

CAPITAL HILTON | WASHINGTON D.C. | USA





5 RAISONS POUR LESQUELLES VOUS DEVEZ ABSOLUMENT PARTICIPER A CE SEMINAIRE ?

1. Maîtriser les spécificités techniques des secteurs stratégiques

Les projets Eau, Énergie, Transport et Infrastructures exigent des DAO, cahiers des charges et critères d'évaluation extrêmement techniques. Le séminaire donne les clés pour éviter les erreurs coûteuses et structurer des dossiers conformes aux standards internationaux.

2. Optimiser les stratégies de passation pour maximiser la performance

Les participants apprennent à élaborer des PPSD sectoriels, à choisir les méthodes d'acquisition adaptées, et à intégrer les bonnes pratiques qui améliorent la concurrence et les résultats.

3. Renforcer la maîtrise des risques opérationnels et contractuels

Cartographie des risques, analyse des défaillances fournisseurs, gestion des avenants, contrôle de performance, pénalités, gestion des réclamations : une approche totalement orientée résultats.

4. Éviter les non-conformités qui entraînent des retards et des suspensions de financement

Focus sur les points sensibles identifiés dans les audits : critères non objectivement mesurables, écarts d'évaluation, erreurs d'analyse technique, lacunes contractuelles.

5. Bâtir une expertise durable, immédiatement transférable au sein de l'administration

Modèles, check-lists, matrices, outils sectoriels, études de cas réels et retours d'expérience issus de projets Eau/Énergie/Transport/Infrastructures dans plusieurs pays africains.



QUI EST (SONT) LE.S FORMATEUR.S



Akibou BASSABI MOUSSE

Consultant - Formateur en Passation des Marchés Publics financés par les bailleurs de fonds intervenant auprès de cadres et organisations de 17 pays d'Afrique.

Chargé de Cours de Politiques et Directives des Institutions Financières en matière de passation de marchés publics pour le compte des Masters Professionnels en Marchés Publics et PPP.



LE PROGRAMME DETAILLE DU SEMINAIRE

Accueil et mot de bienvenue de BASS CONSULTING

Session d'introduction au séminaire de formation : identification des attentes particulières des participants, discussions et validation du planning du séminaire de formation

JOURS
1&2

Architecture des acquisitions dans les secteurs Eau, Énergie, Transport, Infrastructures

- Comprendre les spécificités techniques sectorielles
 - Cadre juridique, normes et standards
- Rôles des acteurs institutionnels (ministères, UCP, bailleurs)
 - Analyse des besoins et structuration technique des projets
- Exigences en matière d'études préalables (faisabilité, avant-projet, données techniques)

JOURS
3&4

- Stratégies de passation et préparation des dossiers**
 - PPSD sectoriels : comment les construire et les défendre
 - Choix des méthodologies, seuils et critères
 - DAO/DP : bonnes pratiques sectorielles (eau potable, stations, réseaux, ouvrages, électrification, routes, ponts, bâtiments publics)
 - Clauses techniques, normes de performance et exigences environnementales

JOURS
4&6

Évaluation, attribution et gestion des risques d'acquisition

- Analyse technique sectorielle, méthodologies d'évaluation
- Éviter les erreurs de scoring, d'appréciation ou de justification
 - Analyse de conformité vs performance technique
 - Cartographie des risques par secteur
- Gestion des non-conformités et réponses aux demandes d'éclaircissements

JOURS
7&8

Gestion contractuelle dans les grands projets publics

- Outils de suivi contractuel pour projets Eau/Énergie/Transport/Infrastructures
 - Gestion des retards, réclamations, avenants et modifications
 - Indicateurs de performance technique
 - Gestion des prestataires et responsabilités
 - Études de cas d'audits (zones rouges et erreurs critiques)

JOURS 9&10

- Durabilité, sécurité, sauvegardes et performance globale**
 - Exigences environnementales et sociales intégrées (ESF, BAD, UE)
 - Santé-sécurité dans les infrastructures et chantiers
 - Durabilité des ouvrages, maintenance, indicateurs long terme
- Quiz d'évaluation finale des acquis
Recommandations pour les administrations participantes
Clôture, remise d'attestations & réseautage
Evaluations finales de la formation
Remise des attestations & clôture de la session de formation
Photo de famille

QUELQUES IMAGES DE NOS SEMINAIRES AVEC LES ADMINISTRATIONS DES PAYS AFRICAINS





TARIFICATION DU SEMINAIRE

(SANS HEBERGEMENT)

3.000.000 FCFA
6,000 \$

(AVEC HEBERGEMENT)

4.000.000 FCFA
7,500 \$

- ✓ FRAIS DE FORMATION
- ✓ HEBERGEMENT COMPLET (11 NUITEES) *
- ✓ PETIT-DEJEUNER (BUFFET) *
- ✓ UNE TABLETTE NUMERIQUE NEUVE
- ✓ DEJEUNER PAR JOUR AU RESTAURANT DE L'HÔTEL
- ✓ PAUSE-CAFE FIN D'APRES MIDI (EN SALLE)
- ✓ KIT COMPLET DE FORMATION
- ✓ UN COFFRET DE LUXE PERSONNALISE
- ✓ ATTESTATION DE FORMATION AVEC QR SECURISE DE VERIFICATION
- ✓ CLE USB GRAVE AU LASER AVEC LA DOCUMENTATION COMPLETE DU SEMINAIRE



JE CLIQUE ICI POUR OBTENIR MON INVITATION EN 1MN CHRONO



LE KIT COMPLET QUE VOUS ALLEZ RECEVOIR



Conférencier avec calculatrice & stylo



Tapis Souris



Cle USB 3.0 en bois gravé au laser



Tablette numérique avec clavier & pochette*



Coffret (porte carte de visite, stylo de luxe et porte clé en cuir) avec votre nom complet gravé au laser*



Attestation / Certificat de fin



VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM DE LA STRUCTURE		
THEME CHOISI		
PARTICIPANT.E.S		
1	Nom.s & Prénom.s _____ Fonction _____	Tél _____ E-mail _____
2	Nom.s & Prénom.s _____ Fonction _____	Tél _____ E-mail _____
3	Nom.s & Prénom.s _____ Fonction _____	Tél _____ E-mail _____
4	Nom.s & Prénom.s _____ Fonction _____	Tél _____ E-mail _____
5	Nom.s & Prénom.s _____ Fonction _____	Tél _____ E-mail _____
PAIEMENT		
<input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/> Virement bancaire <input type="checkbox"/> Autre Montant total HT _____		VALIDATION
<input type="checkbox"/> Nom.s & Prénom.s _____ Fonction _____ Fait à _____, le _____ Signature & Cachet _____		



LES CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Dispositions Générales

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les "CGV") s'appliquent à toutes les offres de services de BASS CONSULTING relatives à des commandes passées auprès de BASS CONSULTING par tout client professionnel (ci-après "le Client"). Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de BASS CONSULTING, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que BASS CONSULTING ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de BASS CONSULTING, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

BASS CONSULTING est un organisme de formation enregistré sous le N° TG-LOM-B 1912 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). A ce titre, BASS CONSULTING est habilité à signer des conventions de formation. Les factures délivrées tiennent lieu de convention simplifiée de formation. Une attestation de présence individuelle est jointe à la facture sur demande du Client et peut être envoyée en version électronique également.

Le Client accepte d'être cité par de BASS CONSULTING comme client de ses offres de services, aux frais de BASS CONSULTING. Sous réserve du respect des dispositions légales en la matière, BASS CONSULTING peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Inscriptions – Annulations

Toute commande devra être formulée par écrit via la fiche d'engagement ou lettre d'inscription. Toute commande est soumise à l'acceptation de BASS CONSULTING, qui intervient dans les trois (3) jours ouvrés de la réception de la commande. BASS CONSULTING se réserve le droit de refuser une inscription à une formation dans le cas où le nombre maximum de participants mentionné sur la plaquette de la formation serait atteint, le participant sera alors orienté vers une session équivalente programmée à une autre date.

En cas d'annulation, de report ou de modification d'une commande par le Client, celui-ci acquittera, à titre de dédommagement à BASS CONSULTING, une somme forfaitaire, déterminée comme suit : 50 % du montant de la commande resteront acquis à BASS CONSULTING si l'annulation, le report ou la modification est reçue dans les 5 jours ouvrés qui précèdent le début de la formation ; et 100 % si l'annulation, le report ou la modification est reçue moins de 3 jours ouvrés avant la date prévue pour la formation. Une demande de report intervient moins de 3 jours ouvrés avant le début d'une prestation sera considérée comme une annulation. En cas d'absence d'un ou plusieurs participants, le premier jour d'une prestation, la prestation commandée reste due dans son intégralité. L'attestation de fin de formation tiendra compte du nombre de jours effectivement validés. Toute formation commencée est non remboursable. BASS CONSULTING se réserve le droit d'annuler toute formation en cas de force majeure (manque de participants, de problèmes d'approvisionnement en supports de cours, de maladie de son instructeur, interruption des services en cas de conflits, défaillance des moyens de transmission des communications, indisponibilité des locaux de formation du fait d'un tiers, conditions météorologiques et crises sanitaires, etc.) sans dédommagement, ni pénalité au Client. Le Client pourra choisir une autre date dans le calendrier des formations, ou annuler son inscription sans pénalités.

BASS CONSULTING ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le Client ou dommages conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure. Les catalogues des formations BASS CONSULTING ne sont pas des documents contractuels.

Prix et conditions de paiement

Prix : le prix des formations est celui en vigueur au moment de l'émission de la commande et affiché sur la plaquette de formation. Le règlement du prix de la formation est à effectuer, 5 jours au moins avant à la formation, comptant, sans escompte à l'ordre de BASS CONSULTING (BASS CONSULTING se réserve le droit de refuser la venue d'un participant si manquement du paiement avant sa formation). Les prix sont exprimés hors taxes.

Conditions de paiement : BASS CONSULTING établit une facture définitive le dernier jour de la formation. Pour les clients ayant déjà une convention / un accord / un partenariat avec BASS CONSULTING, le paiement peut s'effectuer au moins dix (10) jours suivants la date de facturation, sauf stipulations contraires précisées dans des conditions particulières. De plus, à l'égard de tout nouveau Client, ou en cas de défaillance ou de retard d'un Client dans le règlement d'une précédente facture, BASS CONSULTING se réserve le droit d'exiger un prépaiement.

Les traites adressées pour acceptation doivent nous être retournées sous huitaine de leur envoi.

En outre, en cas de défaut de paiement total ou partiel, BASS CONSULTING conservera les acomptes éventuellement perçus, à titre d'indemnité minimum forfaitaire sans préjudice des dommages-intérêts complémentaires qu'elle pourrait réclamer. Enfin, en cas de doute sur la solvabilité du Client établi sur la base de données internes telles que retards de paiement de factures antérieures, BASS CONSULTING se réserve le droit de résilier et/ou résoudre de plein droit, immédiatement par la seule émission d'une lettre recommandée avec avis de réception, toutes les commandes en cours, sans compensation.

Durée de validité

La durée de validité des offres figure sur les offres de formation, au-delà de cette limite l'offre est caduque et les prix peuvent être révisés sans conditions.

Pour les offres comprenant une formation associée à une prestation complémentaire (examen de certification, coaching, accompagnement etc...), cette dernière doit être consommée par le client dans un délai d'une année suivant la fin de la formation.

Au-delà, la prestation est caduque et les sommes versées restent acquises à BASS CONSULTING.

Droits de Propriété

La prestation de formation comprend la fourniture de la documentation destinée à l'usage interne du Client, au format papier ou électronique. BASS CONSULTING et/ou les constructeurs conservent l'intégralité des droits d'auteur (propriété littéraire et artistique) et des droits de propriété intellectuelle et industrielle sur le contenu des formations ainsi que sur la littérature éditée et la documentation. Toute reproduction, modification ou divulgation à des tiers de tout ou partie de ces formations ou documents, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'accord préalable de BASS CONSULTING.

Droit applicable - Attribution de compétence



LES ADMINISTRATIONS QUI NOUS ONT DEJA FAIT CONFIANCE EN AFRIQUE



CABINET INTERNATIONAL DE FORMATION ET CONSEIL

+228 92 09 09 02 • +228 99 09 09 02 • Lomé (Togo)

+971 05 06 15 28 62 • Dubaï (United Arab Emirates)

consulting@bassentreprises.com

www.bassentreprises.com